

Enseignements tirés relatifs à la programmation intégrée de la protection de l'enfance (PE) et de la sécurité alimentaire (SA) dans le cadre de l'action humanitaire



Sommaire

Introduction.....	3
Résumé des enseignements tirés de la programmation.....	4
Prochaines étapes	5
Renforcement des capacités.....	6
Les concepts fondamentaux de la SA et de la PE ne sont pas clairs pour les autres acteurs/secteurs (principales interventions, risques)	6
Qui est responsable de la transversalité de la protection de l'enfance dans les programmes de SA ?	6
Les concepts de la programmation intégrée PE-SA ne sont pas correctement définis et convenus.....	6
Les liens entre PE et SA ne sont pas largement connus	7
Prochaines étapes	7
Planification et évaluation	8
Les acteurs de la PE et de la SA travaillent rarement ensemble pour résoudre des problèmes communs	8
Données disponibles en matière de PE et de SA et moyens de collecter les données	8
Évaluations conjointes limitées	8
L'évaluation des besoins sectoriels peut limiter la compréhension des liens intersectoriels.....	8
Prochaines étapes	9
Conception, mise en œuvre et suivi.....	10
Actions limitées de SA pour s'assurer que les programmes sont sûrs et accessibles aux	10
Les outils, modèles et approches de programmation intégrée PE-SA disponibles sont limités	10
Manque de compréhension de la manière dont les interventions contribuent à résoudre un problème	11
Les stratégies de ciblage se différencient en fonction des unités d'analyse.....	11
Les conditions de réalisation ne sont pas toujours remplies.....	12
Prochaines étapes	12
Données probantes et apprentissage	13
Le lien entre la protection de l'enfance et l'augmentation de l'insécurité alimentaire est peu étudié.....	13
Données limitées aux niveaux national et sous-national	13
Portfolio limité de mises en œuvre de programmes intégrés PE-SA	13
Nécessité d'un plaidoyer plus poussé pour obtenir une adhésion stratégique et politique	14
Prochaines étapes	14
Conclusion.....	14
Cartographie des cadres, politiques et stratégies existants en matière de PE et de SA	15



Introduction

L'Initiative mondiale pour la Protection de l'Enfance et la Sécurité alimentaire de Plan International, du domaine de responsabilité Protection de l'enfance et du cluster mondial Sécurité alimentaire vise à améliorer la collaboration entre les secteurs de la Protection de l'enfance et de la Sécurité alimentaire afin d'assurer le développement sain et le bien-être des enfants. Soutenue par le Bureau de l'Assistance Humanitaire (Bureau for Humanitarian Assistance, BHA) et le ministère allemand des Affaires étrangères, l'initiative vise à combler les lacunes entre les secteurs de la Protection de l'enfance (PE) et de la Sécurité alimentaire (SA) en favorisant des approches de programmation intégrées.

Actuellement, la crise alimentaire mondiale est principalement causée et exacerbée par la crise climatique, le changement climatique et les conflits. Les enfants sont l'un des groupes les plus touchés. Les acteurs humanitaires indiquent que les enfants et les familles ont recours à des mécanismes d'adaptation extrêmement négatifs pour survivre. Fondamentalement, l'initiative PE-SA reconnaît la relation réciproque entre l'insécurité alimentaire et les risques pour la protection de l'enfance. L'insécurité alimentaire exacerbe souvent les problèmes liés à la protection de l'enfance tels que le travail des enfants, le mariage d'enfants et l'exploitation. À l'inverse, les risques liés à la protection de l'enfance peuvent entraver l'accès à la nourriture, ce qui a un impact sur la sécurité alimentaire globale des populations vulnérables. L'initiative se concentre sur le développement d'outils et de ressources techniques, la production de données probantes, la mise en évidence de l'impact de l'insécurité alimentaire sur la protection des enfants et le renforcement des capacités qui permettent aux professionnels des deux secteurs de travailler en collaboration, garantissant des réponses holistiques et efficaces.

En fait, la boîte à outils pour la protection de l'enfance et la sécurité alimentaire (PE-SA) a été imaginée en reconnaissant de manière proactive l'interdépendance de la PE et de la SA, ainsi que le manque de connaissances sur les liens de cause à effet entre les deux. S'il est évident que l'insécurité alimentaire exacerbe les risques liés à la protection de l'enfance, tels que le travail des enfants, le mariage d'enfants et l'exploitation, la relation inverse, la manière dont les programmes de protection de l'enfance impactent la sécurité alimentaire, reste peu étudiée et négligée. La boîte à outils PE-SA est conçue pour combler cette lacune en mettant à disposition des outils destinés à guider les professionnels dans la conception, la mise en œuvre et le suivi de programmes intégrés.

La boîte à outils est un élément majeur de l'Initiative mondiale PE-SA, visant à résoudre les problèmes complexes et interconnectés de l'insécurité alimentaire et des risques pour la protection de l'enfance dans les contextes humanitaires. Le présent document résume les enseignements tirés dans le cadre du processus d'élaboration de la boîte à outils, qui comprenait des consultations avec des intervenants anglophones et francophones aux niveaux mondial et régional, intégrant les contributions des pays dans le cadre de plusieurs ateliers inter-organisations PE-SA qui ont eu lieu dans différents contextes tels qu'au Bangladesh (Cox's Bazar), au Soudan du Sud, en République centrafricaine (RCA), au Nigéria et lors des entretiens avec des informateurs clés. Il vise à souligner l'importance d'inverser la tendance actuelle basée sur « l'apprentissage par la pratique » sans documenter les résultats. En partageant ces informations, notre objectif consiste à établir une culture d'apprentissage fondée sur des données probantes et à améliorer l'efficacité de la programmation intégrée PE-SA à l'échelle mondiale.

Résumé des enseignements tirés de la programmation

La boîte à outils PE-SA a été créée en raison du besoin urgent de renforcer la collaboration entre les acteurs de la protection de l'enfance et de la sécurité alimentaire. Dans les contextes humanitaires, l'insécurité alimentaire exacerbe souvent les risques pour la protection de l'enfance tels que le travail des enfants, le mariage d'enfants et l'exploitation. Conscients de ces interconnexions, les acteurs humanitaires travaillant dans des contextes d'insécurité alimentaire ont souligné le manque de directives et de soutien techniques pour concevoir des programmes intégrés qui permettent de résoudre ces problèmes qui se chevauchent. La boîte à outils PE-SA a été conçue comme une ressource permettant aux professionnels d'harmoniser leurs efforts, d'obtenir des résultats communs et d'améliorer la sécurité et le bien-être des enfants et des familles.

Le processus d'élaboration de la boîte à outils a mis en évidence les difficultés et les opportunités importantes programmatiques inhérentes à la programmation intégrée. Il est tout d'abord devenu évident que chaque secteur, de la PE et de la SA, ne dispose pas des connaissances fondamentales de l'autre secteur. Les professionnels de la PE ne connaissent souvent pas très bien les mécanismes d'aide alimentaire, les indicateurs nutritionnels et les programmes axés sur les moyens de subsistance. De même, il est fréquent que les acteurs de la SA ne comprennent pas les risques pour la protection de l'enfance, tels que la violence, les abus et la négligence, ainsi que les interventions spécifiques nécessaires pour atténuer ces risques, telles que le soutien psychosocial et la gestion de cas. Ces lacunes soulignent la nécessité de renforcer les capacités intersectorielles pour encourager une compréhension commune et améliorer les efforts de collaboration.

Sur le plan de la programmation, le processus d'élaboration a révélé la complexité de l'alignement des stratégies de ciblage, des objectifs et des cadres de suivi entre les secteurs. Les programmes de PE se

concentrent généralement sur les enfants individuellement, tandis que les interventions en matière de SA ciblent les ménages, ce qui peut conduire à des approches cloisonnées qui ne parviennent pas à gérer les risques communs de manière holistique. Le processus d'élaboration de la boîte à outils a souligné l'importance des outils pratiques, tels que les modèles de Théorie du changement et les méthodologies d'évaluation commune, pour harmoniser les interventions, garantir la pertinence par rapport aux risques identifiés et combler ces lacunes.

L'initiative a mis en évidence un manque important de données probantes, notamment en ce qui concerne la manière dont les interventions en matière de PE peuvent avoir un impact positif sur les résultats visant la sécurité alimentaire. Bien qu'il ait été largement prouvé que l'insécurité alimentaire entraîne des risques pour la protection de l'enfance, la relation réciproque reste peu étudiée. Ce manque de données a accentué l'importance de systématiquement documenter les exemples de programmation et de constituer une base de données probantes afin d'éclairer les actions de plaidoyer et d'étayer les approches intégrées dans les cadres humanitaires mondiaux.

L'implication des parties prenantes tout au long du processus a renforcé la nécessité d'adaptabilité. La boîte à outils PE-SA doit rester flexible pour s'adapter à différents contextes humanitaires tout en conservant son objectif principal : gérer les risques communs et améliorer les résultats pour les enfants et les familles. Les parties prenantes ont également souligné l'importance du plaidoyer et de l'adhésion politique pour garantir le succès de la programmation intégrée, en particulier au niveau politique.

Ces enseignements tirés de la programmation guideront le perfectionnement et la mise en application continue de la boîte à outils pendant la phase de mise à l'essai et contribueront aux progrès de l'initiative mondiale globale inter-organisations de la PE et de la SA. En documentant les leçons apprises et en constituant un recueil de preuves, la boîte à outils PE-SA vise à devenir une ressource dynamique qui évolue en fonction des besoins et des réalités changeantes des contextes humanitaires.





Prochaines étapes

Sur la base des connaissances acquises lors de l'élaboration de la boîte à outils PE-SA, les prochaines étapes doivent se concentrer sur la mise en pratique et le perfectionnement des outils tout en favorisant une collaboration plus étroite entre les acteurs de la protection de l'enfance et de la sécurité alimentaire. La boîte à outils n'est pas une fin, mais un point de départ pour un mouvement plus large vers une programmation intégrée qui traite les causes profondes et les impacts de l'insécurité alimentaire et les risques pour la protection de l'enfance.

La phase de test sera une excellente occasion d'évaluer la boîte à outils dans différents contextes, de recueillir les commentaires des professionnels et de documenter les applications réelles. Cette phase permettra à la fois d'affiner les outils et de contribuer à un ensemble croissant de données probantes sur la programmation intégrée. Les parties prenantes sont encouragées à documenter activement les enseignements tirés, à partager des études de cas et à fournir des retours d'information pour garantir que la boîte à outils reste adaptable et pertinente.

Le plaidoyer jouera un rôle central à l'avenir. La sensibilisation des décideurs politiques, des bailleurs de fonds et des acteurs

humanitaires aux avantages de la programmation intégrée PE-SA est essentielle pour garantir l'adhésion politique et encourager un environnement favorable. Les actions de plaidoyer devraient mettre l'accent sur la relation réciproque entre l'insécurité alimentaire et les risques pour la protection de l'enfance et souligner la nécessité d'interventions coordonnées, fondées sur des données probantes.

Par ailleurs, il est primordial de combler les lacunes identifiées en matière de données probantes et de capacités. Cela implique d'élaborer des modèles de programmes spécifiques au contexte, d'expérimenter des approches innovantes et de créer des cadres de suivi et d'évaluation solides qui recueillent les résultats cumulés de la programmation intégrée. Les initiatives de renforcement des capacités devraient continuer à promouvoir la compréhension mutuelle entre les acteurs de la protection de l'enfance et de la sécurité alimentaire, en veillant à ce que tous les professionnels disposent des connaissances et des outils nécessaires pour collaborer de manière efficace.

La boîte à outils PE-SA représente un progrès important vers la programmation intégrée, mais son succès dépendra des efforts collectifs des acteurs humanitaires pour adopter une culture axée sur les enseignements, adapter les outils à leurs contextes et plaider en faveur d'un changement systémique.

Renforcement des capacités

Les concepts fondamentaux de la SA et de la PE ne sont pas clairs pour les autres acteurs/secteurs (principales interventions, risques)

L'une des principales difficultés mises en évidence lors de l'élaboration de la boîte à outils PE-SA était le manque de compréhension mutuelle et de collaboration entre les professionnels de la PE et de la SA. Les professionnels de la PE sont peu familiarisés avec les interventions en matière de SA, telles que les mécanismes d'aide alimentaire, les indicateurs de sécurité alimentaire et les programmes axés sur les moyens de subsistance. Sans cette compréhension, les acteurs de la PE peuvent avoir des difficultés à identifier comment les interventions en matière de SA peuvent remédier aux vulnérabilités sous-jacentes qui augmentent les risques en matière de protection de l'enfance. À l'inverse, les acteurs de la SA peuvent avoir une connaissance limitée des concepts de PE, notamment des risques importants comme la violence, les abus, la négligence, l'exploitation et des interventions utilisées pour atténuer ces risques, telles que la gestion de cas et le soutien psychosocial.

Ce manque de connaissances souligne la nécessité d'un renforcement des capacités plus solide et plus ciblé du personnel dans les deux secteurs. Le renforcement des capacités devrait se concentrer non seulement sur l'acquisition des connaissances fondamentales sur les outils, les indicateurs et les approches de programmation de l'autre secteur, mais également sur les moyens de favoriser une compréhension commune des interconnexions de la PE et de la SA et sur le renforcement des compétences et des aptitudes intersectorielles applicables. Par exemple, le personnel spécialisé dans la SA doit être formé à reconnaître les signes de risques pour la protection de l'enfance lors de la distribution de nourriture ou dans le cadre des programmes de transfert monétaire, tandis que les professionnels de la PE doivent apprendre à intégrer les indicateurs de SA lors de l'évaluation des vulnérabilités des enfants et des familles.

De plus, les programmes de formation doivent aller au-delà du partage d'informations de base pour mettre en évidence les compétences pratiques et les techniques de collaboration. Par conséquent, les professionnels doivent acquérir les compétences pour concevoir des projets intégrés, harmoniser les cadres de suivi et utiliser des données communes afin d'éclairer la programmation. En investissant dans les initiatives globales de renforcement des capacités, les organisations peuvent combler le fossé entre les secteurs, en veillant à ce que les professionnels de la PE et de la SA soient bien préparés à travailler ensemble afin de résoudre des problèmes complexes et interdépendants auxquels sont confrontés les enfants et leurs familles dans les situations de crise.

Qui est responsable de la transversalité de la protection de l'enfance dans les programmes de SA ?

L'absence de responsabilités clairement définies pour la transversalité systématique des aspects de la protection de l'enfance dans les programmes de sécurité alimentaire et vice-versa était une autre lacune importante qui a été identifiée lors de l'élaboration de la boîte à outils PE-SA. Ce manque de clarté se traduit souvent par des occasions manquées de collaboration et par une réponse incomplète pour gérer l'ensemble des risques auxquels sont confrontés les enfants dans les contextes d'insécurité alimentaire. De plus, le concept même de programmation intégrée PE-SA n'est pas correctement défini, ce qui contribue à une ambiguïté importante en ce qui concerne la mise en œuvre d'une telle intégration dans la pratique. Ce flou s'étend à l'identification des principales actions nécessaires pour assurer une intégration efficace.

Par exemple, les professionnels peuvent avoir des difficultés à différencier la transversalité systématique des aspects de la PE dans les programmes de SA et la mise en œuvre d'interventions intégrées de PE-SA. Cette confusion entraîne souvent des actions fragmentées, dans lesquelles les composants PE et SA sont mis en œuvre parallèlement plutôt que de manière cohérente. De plus, les enfants ne sont pas systématiquement prioritaires dans le cadre d'activités plus larges de protection transversale, ce qui aggrave encore le problème. Sans une compréhension claire des exigences d'une programmation intégrée, les équipes risquent de négliger des actions essentielles telles que le ciblage conjoint des ménages et des enfants vulnérables, l'alignement des résultats ou la conception d'interventions transversales qui répondent simultanément aux objectifs de PE et de SA.

L'ambiguïté est renforcée par le manque d'orientations concrètes et de cadres normalisés pour mettre en application la transversalité systématique de la PE dans les interventions de SA. En conséquence, les professionnels se retrouvent sans directives claires sur la manière d'identifier et d'atténuer les risques pour la protection de l'enfance dans le cadre des programmes de sécurité alimentaire, par exemple en veillant à ce que la distribution de l'aide alimentaire soit sûre et accessible aux enfants ou en intégrant des approches tenant compte de la protection dans les programmes de transferts monétaires.

Les concepts de la programmation intégrée PE-SA ne sont pas correctement définis et convenus

Les concepts de programmation intégrée PE-SA restent également mal définis et manquent de consensus parmi les professionnels et les organisations, créant un obstacle important à une mise en œuvre efficace. Bien que l'idée d'intégration implique une approche cohérente pour gérer les risques et les résultats relatifs à la protection de l'enfance et la sécurité alimentaire, il n'existe pas de définition ou de cadre universellement accepté pour guider les professionnels. Ce manque de clarté conduit à différentes interprétations des exigences d'une programmation intégrée, allant de la simple coordination des activités entre les secteurs de la PE et de la SA à l'harmonisation totale des objectifs, des interventions et des résultats en un programme unique et cohérent. Sans une compréhension commune, les actions visant l'intégration risquent d'être ponctuelles, fragmentées ou incohérentes, ce qui affaiblit leur impact potentiel.

De plus, l'absence de définitions claires et universellement acceptées a des répercussions importantes sur toutes les phases du cycle du programme. Bien que les Standards minimums pour la protection de l'enfance dans l'action humanitaire (SMPE) fournissent une définition de la programmation intégrée, celle-ci n'est pas systématiquement explicitée ou clarifiée pour une application concrète pendant les différentes phases et pour les différents acteurs. Lors de la planification et de l'évaluation, les professionnels ont souvent des difficultés à déterminer comment les risques liés à la PE et à la SA sont interconnectés dans des contextes spécifiques ou comment collecter et analyser les données qui reflètent ces liens. Durant la mise en œuvre, le manque de compréhension commune peut conduire à des activités complémentaires, mais pas totalement intégrées, durant lesquelles les acteurs de la PE et de la SA gèrent parallèlement des aspects distincts de la vulnérabilité plutôt que de travailler en collaboration pour s'attaquer aux causes profondes. De même, les cadres de suivi et d'évaluation risquent de ne pas saisir les résultats cumulés des interventions intégrées, car il n'existe pas de consensus sur les indicateurs à utiliser ou sur la manière de mesurer le succès. Cela souligne la nécessité de rendre opérationnelle la définition des SMPE, en veillant à ce qu'elle éclaire les conseils concrets à chaque phase de la programmation.

Enseignements tirés relatifs à la programmation intégrée de la PE et de la SA dans le cadre de l'action humanitaire

Les liens entre PE et SA ne sont pas largement connus

Les liens entre la PE et la SA ne sont pas largement reconnus ou compris par les professionnels et les décideurs des deux secteurs, malgré l'impact profond que l'insécurité alimentaire peut avoir sur la sécurité et le bien-être des enfants. L'insécurité alimentaire est un facteur important de risques pour la protection de l'enfance, créant des environnements dans lesquels les enfants sont plus vulnérables à la négligence, à l'exploitation et aux mécanismes d'adaptation néfastes. Par exemple, les familles confrontées à des pénuries alimentaires importantes peuvent recourir au travail des enfants, au mariage d'enfants ou à d'autres stratégies négatives pour faire face aux pressions économiques, exposant ainsi les enfants à des préjudices physiques et émotionnels. Dans ces situations, l'incapacité à accéder à une alimentation adéquate n'affecte pas seulement la nutrition, mais constitue un déclencheur de risques croissants pour la protection qui compromettent la sécurité et le développement des enfants.

La connaissance limitée de ces liens conduit à une programmation fragmentée, dans le cadre de laquelle les interventions en matière de sécurité alimentaire se concentrent uniquement sur la réduction de la faim, sans tenir compte des risques liés à la protection qui l'accompagnent, tandis que les programmes de PE ne parviennent pas à intégrer les aspects de la sécurité alimentaire dans le cadre de leurs stratégies de réduction des préjudices. Cette approche cloisonnée ne permet pas de tirer parti des opportunités cruciales de créer des interventions plus holistiques qui répondent à la fois aux besoins immédiats, aux causes profondes et aux vulnérabilités.

Prochaines étapes

Les données montrent systématiquement que la collaboration entre les acteurs de la PE et de la SA, ainsi que la mise en œuvre de programmes intégrés, peuvent améliorer considérablement les résultats en matière de protection et de bien-être des enfants. Malgré cela, dans de nombreux contextes, cette collaboration reste limitée. Les membres du personnel de PE et de SA ont souvent peu de connaissances sur les interventions, les lieux de mise en œuvre des programmes et les méthodologies de l'autre secteur, laissant échapper des occasions de synergie et entraînant une approche fragmentée pour répondre aux besoins des enfants. Pour combler ce fossé, des efforts ciblés sont nécessaires pour favoriser la compréhension mutuelle, le partage des connaissances et l'action coordonnée entre les secteurs.

Pour résoudre les problèmes mis en évidence, la boîte à outils PE-SA comprend des modules de formation spécifiquement conçus pour développer des connaissances fondamentales dans les deux secteurs. Ces modules sont polyvalents et peuvent permettre de réaliser des sessions adaptées aux acteurs de la PE, de la SA ou des sessions conjointes pour les deux secteurs, comme cela a été expérimenté avec succès au cours des ateliers de pays inter-organisations. Les ressources fournissent des définitions claires des termes importants, des rôles et des responsabilités, ainsi que des conseils pratiques pour la transversalité systématique de la PE dans les programmes de SA. Ils complètent les cadres de compétences essentielles déjà utilisés par les acteurs de la SA, créant ainsi une approche globale de la collaboration intersectorielle. Toutefois, ces ressources ne sont qu'un début : des investissements continus dans le renforcement des capacités du personnel sont essentiels pour garantir que ces efforts aient un impact durable. Les futures initiatives axées sur le renforcement des capacités devraient mettre l'accent sur la relation bidirectionnelle entre la PE et la SA, en soulignant comment l'insécurité alimentaire affecte profondément la protection des enfants, tout en reconnaissant comment les risques liés à la protection de l'enfance peuvent exacerber l'insécurité alimentaire.

Actuellement, il existe encore très peu d'exemples détaillés de programmes de formation intersectoriels efficaces et d'outils permettant de mesurer l'efficacité des initiatives visant le renforcement des capacités dans la programmation intégrée PE-SA. Pour combler ces lacunes, une approche proactive visant à recueillir des exemples concrets de programmes en cours et à expérimenter des initiatives de formation innovantes devra être adoptée. Par exemple, le partage de données probantes issues de contextes dans lesquels les acteurs de la PE et de la SA ont collaboré avec succès peut servir de modèle à d'autres. De même, les modèles expérimentaux qui favorisent des approches de formation intégrées et le suivi de leur impact sur la qualité des programmes peuvent fournir des informations précieuses.

Dans ce but, l'expérimentation et la documentation seront essentielles. En testant différents modèles de formation et en évaluant rigoureusement leurs résultats, les professionnels seront en mesure d'identifier les stratégies qui améliorent le plus efficacement les capacités et la collaboration intersectorielles. L'élaboration de cadres d'évaluation solides pour mesurer l'impact de ces activités de renforcement des capacités garantira également que les enseignements tirés se traduiront par des approches affinées et de meilleurs résultats programmatiques.



Planification et évaluation

Les acteurs de la PE et de la SA travaillent rarement ensemble pour résoudre des problèmes communs

La phase de planification et d'évaluation de la programmation intégrée est souvent symbolique du manque important de collaboration entre les acteurs de la PE et de la SA, qui opèrent fréquemment de manière cloisonnée. Cette séparation limite la capacité à identifier les risques communs et les possibilités d'interventions conjointes, chaque secteur ayant tendance à se concentrer sur ses propres priorités, sans tenir pleinement compte de la nature interconnectée des problèmes qu'ils visent à résoudre. Par exemple, les évaluations en matière de PE peuvent ne pas intégrer les données sur la manière dont l'insécurité alimentaire contribue à des risques tels que le travail des enfants, le mariage d'enfants ou la négligence, tandis que la collecte de données sur la sécurité alimentaire omet souvent les conséquences importantes pour la protection, comme la sécurité et le bien-être des enfants au sein de ménages en situation d'insécurité alimentaire.

L'absence de collaboration pour résoudre ces problèmes communs se traduit par des opportunités manquées. Les acteurs de la PE et de la SA effectuent rarement une collecte ou une analyse conjointe de données, et il existe peu d'exemples d'évaluations intégrées qui tiennent compte des interconnexions entre les deux secteurs. Cette lacune entrave la capacité à développer une compréhension globale des vulnérabilités et des risques, réduisant en définitive l'efficacité des interventions. Le renforcement de la collaboration pendant la phase de planification et d'évaluation est essentiel pour garantir que les programmes répondent à l'ensemble des besoins et gèrent les risques auxquels sont confrontés les enfants et les familles dans les situations de crise. La mise en place de mécanismes de planification conjointe, le partage de données et la réalisation d'évaluations intégrées sont des étapes essentielles pour combler ce fossé et favoriser une programmation plus efficace.

Données disponibles en matière de PE et de SA et moyens de collecter les données

Le secteur de la SA bénéficie d'une multitude d'outils et d'approches standardisés pour la collecte et l'analyse des données, tels que les indicateurs classiques inclus dans le Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire (IPC). Ces outils permettent au secteur de la SA de produire de grands volumes de données et des analyses détaillées qui sont largement comparables entre les régions. Cependant, ils intègrent rarement les indicateurs de protection de l'enfance (PE), ce qui limite leur utilité pour une programmation intégrée. De plus, les données relatives à la SA sont généralement recueillies au niveau des ménages, ce qui est problématique pour les professionnels de la PE qui ont besoin de données individuelles ventilées par âge et par sexe afin d'évaluer avec précision les risques et les vulnérabilités. L'absence d'une telle granularité dans les données sur la SA permet difficilement aux acteurs de la PE d'utiliser ces ensembles de données de manière efficace.

À l'inverse, les évaluations en matière de PE s'appuient généralement sur des méthodes qualitatives qui sont moins standardisées et difficiles à harmoniser avec les approches quantitatives qui prédominent dans la collecte de données sur la SA. Les données en matière de PE sont généralement plus descriptives, se concentrant sur des cas spécifiques, des risques liés à la protection ou le bien-être psychosocial, et ne disposent pas de la cohérence nécessaire pour une intégration transparente avec l'analyse de la SA. De plus, les données relatives à la SA comprennent souvent des informations économiques sensibles, qui ne sont pas toujours accessibles au public ou partagées entre les secteurs en raison de restrictions relatives à la confidentialité ou d'ordre politique, ce qui complique encore davantage la collaboration.

Cette divergence dans les types de données et les méthodologies crée un obstacle important à la programmation conjointe et aux évaluations intégrées. Pour résoudre ces problèmes, il est urgent de créer des outils et des protocoles qui alignent la collecte de données en matière de PE sur les méthodologies de SA, un travail gigantesque, dans le cadre duquel cette boîte à outils n'est que la première étape. Des efforts devraient également être déployés pour rendre les données sur la SA plus accessibles et utilisables par les acteurs de la PE, notamment en ventilant les données au niveau des ménages afin de mieux refléter les vulnérabilités individuelles. L'élaboration d'indicateurs communs et de processus collaboratifs d'analyse des données sera essentielle pour combler cette lacune et permettre une intégration PE-SA plus efficace.

Évaluations conjointes limitées

Le manque d'harmonisation des méthodologies de collecte de données entre les secteurs de la PE et de la SA est aggravé par le nombre limité d'activités conjointes menées pour combler cette lacune. Les efforts de collaboration, tels que la collecte conjointe de données, l'analyse commune ou les évaluations intégrées, sont rares, même si ces activités sont essentielles pour identifier les risques et les vulnérabilités qui se chevauchent. Cette séparation donne souvent lieu à des ensembles de données et à des analyses parallèles qui ne parviennent pas à saisir les interconnexions nuancées entre l'insécurité alimentaire et les risques liés à la protection de l'enfance. Par exemple, bien que les évaluations en matière de SA mettent en évidence les zones d'insécurité alimentaire aiguë, il est fréquent qu'elles n'étudient pas comment cette insécurité se traduit en termes de risques pour la protection, tels que l'augmentation du travail des enfants ou leur exploitation. De même, les évaluations en matière de PE incluent rarement des mesures quantitatives de l'insécurité alimentaire, omettant ainsi d'analyser des liens importants.

Les activités conjointes pourraient permettre une compréhension plus globale des vulnérabilités, favorisant ainsi une description commune qui éclairerait la programmation intégrée. La mise en commun des ressources et de l'expertise permettrait aux acteurs de la PE et de la SA de mener des évaluations qui reflèteraient l'ensemble des risques auxquels sont confrontés les enfants et les familles. Les approches collaboratives de collecte et d'analyse des données permettraient également aux professionnels d'identifier des priorités communes, de concevoir des interventions mieux ciblées et d'effectuer un suivi plus efficace de l'impact des programmes intégrés. La création de mécanismes pour des activités conjointes, tels que des outils d'évaluation commune, la formation intersectorielle et les accords de partage de données est essentielle pour éliminer les cloisonnements et faciliter une véritable collaboration entre les secteurs de la PE et de la SA.

L'évaluation des besoins sectoriels peut limiter la compréhension des liens intersectoriels

Les évaluations des besoins sectoriels, bien qu'essentielles pour comprendre les difficultés spécifiques de la PE et de la SA, peuvent accidentellement limiter l'identification des liens entre les deux secteurs. En se concentrant étroitement sur les priorités sectorielles spécifiques, les évaluations similaires négligent souvent les interactions complexes entre les risques liés à la SA et à la PE. Par exemple, une évaluation des besoins en matière de SA peut mettre en évidence les pénuries alimentaires et des mécanismes d'adaptation sans tenir compte de la manière dont ces pénuries augmentent les risques liés à la protection des enfants, tels que le travail des enfants ou le mariage d'enfants, si ceux-ci ne sont pas explicitement mentionnés comme stratégies d'adaptation. De même, une évaluation en matière de PE peut identifier des risques tels que la négligence ou l'exploitation, mais



ne pas examiner comment ceux-ci sont exacerbés par l'insécurité alimentaire des ménages ou le manque de moyens de subsistance.

Pour éliminer ces zones d'ombres, des études documentaires approfondies constituent une première étape essentielle afin d'identifier les lacunes dans les données existantes et déterminer dans quel domaine une collecte de données supplémentaires est nécessaire. Les études documentaires permettent aux professionnels de consolider les informations existantes provenant des deux secteurs, permettant ainsi une compréhension de base du contexte et des liens potentiels. En analysant les rapports, les enquêtes et les données secondaires des évaluations en matière de PE et de SA, les professionnels peuvent identifier les domaines dans lesquels la programmation intégrée est susceptible d'avoir le plus d'impact.

Les études documentaires permettent également d'éviter la duplication des activités et de veiller à ce que la collecte de données supplémentaires soit ciblée et efficace. Par exemple, si les données existantes en matière de SA fournissent déjà des informations sur les vulnérabilités des ménages, les acteurs de la PE peuvent concentrer leurs évaluations sur la compréhension des risques pour la protection associés à ces vulnérabilités, plutôt que de dupliquer les activités mises en œuvre par les acteurs de la SA. En basant les évaluations sur des études documentaires complètes, la programmation intégrée peut être mieux informée, en veillant à ce que les liens entre l'insécurité alimentaire et la protection de l'enfance soient correctement pris en compte dès le début. La mise en place d'une culture axée sur les études documentaires collaboratives et le partage de données intersectorielles sera essentielle pour améliorer les phases de planification et d'évaluation des programmes intégrés PE-SA.

Prochaines étapes

La boîte à outils propose des modèles pratiques pour mener des évaluations intégrées et des analyses conjointes, favorisant la collaboration entre les professionnels de la PE et de la SA dès les premières étapes de la programmation. Elle met également en évidence l'importance de procéder à des analyses documentaires approfondies pour identifier les lacunes dans les données existantes et éviter la duplication des activités. En présentant ces approches collaboratives, la boîte à outils vise à garantir que les évaluations prennent en compte l'ensemble des risques et des vulnérabilités, ouvrant ainsi la voie à une conception de programmes plus efficace et plus ciblée.

Cependant, des lacunes importantes subsistent en ce qui concerne la disponibilité d'exemples d'évaluations conjointes PE-SA menées dans des contextes différents et l'absence de directives claires pour harmoniser les données qualitatives en matière de PE avec les approches quantitatives généralement utilisées dans les évaluations en matière de SA. La solution pour combler ces lacunes, consiste à recueillir activement des exemples d'évaluations intégrées, d'expérimenter de nouvelles méthodologies et de créer des outils qui facilitent la collaboration. L'élaboration de directives fondées sur des données probantes afin d'harmoniser efficacement la collecte et l'analyse des données en matière de PE et de SA est essentielle pour éliminer ces obstacles et permettre aux professionnels de concevoir des interventions éclairées par une compréhension globale des besoins et des risques.

Conception, mise en œuvre et suivi

Actions limitées de SA pour s'assurer que les programmes sont sûrs et accessibles aux

L'un des principaux problèmes des programmes de SA est le fait qu'ils portent une attention limitée à la sécurité et l'accessibilité des interventions pour les enfants spécifiquement. En prenant le ménage comme principale unité d'analyse, les programmes de SA négligent souvent les besoins alimentaires uniques des enfants lors des évaluations et ne parviennent pas à étudier comment ces besoins sont satisfaits au sein du ménage. Cette approche suppose que les ressources distribuées aux ménages profiteront logiquement à tous leurs membres de manière égale, y compris les enfants, mais ne tient pas compte des dynamiques éventuelles au sein des ménages qui peuvent déprioriser les besoins nutritionnels et de sécurité alimentaire des enfants.

De plus, les programmes de SA évaluent ou effectuent rarement le suivi de l'accessibilité et de la sécurité de leurs réponses pour les enfants. Par exemple, les sites de distribution alimentaire peuvent être physiquement ou socialement inaccessibles aux enfants, en particulier ceux issus de groupes marginalisés, ou peuvent les exposer accidentellement à des risques pour leur protection tels que l'exploitation ou le harcèlement. Les cadres de suivi manquent souvent d'indicateurs permettant d'évaluer si les enfants bénéficient directement et en toute sécurité des interventions en matière de sécurité alimentaire.

Pour combler ces lacunes, il est important d'intégrer les aspects spécifiques aux enfants dans les programmes de SA. Cela implique l'élaboration d'outils d'évaluation qui tiennent compte des besoins alimentaires uniques des enfants, la création de mesures de protection pour assurer leur accès équitable aux ressources et le suivi de la sécurité et de l'efficacité des interventions en matière de SA pour les enfants.

Les outils, modèles et approches de programmation intégrée PE-SA disponibles sont limités

Avant l'élaboration de la boîte à outils, la conception et la mise en œuvre de programmes intégrés PE-SA étaient considérablement freinées par la disponibilité limitée d'outils et de modèles pratiques pour soutenir ces activités. Les programmes existants tenaient compte en grande partie des risques liés à la PE et la SA de manière isolée, et les tentatives d'harmonisation des interventions entre les deux secteurs étaient peu nombreuses. Cette approche cloisonnée a négligé la nature interconnectée des difficultés rencontrées par la PE et la SA, sans parvenir à capitaliser sur les synergies potentielles entre les deux secteurs. En conséquence, des occasions de proposer des programmes plus holistiques et plus efficaces, susceptibles de mieux répondre aux besoins des enfants et des familles, ont souvent été manquées. La boîte à outils vise à combler cette lacune en fournissant des ressources pratiques pour guider l'élaboration et l'exécution de la programmation intégrée.

De plus, l'absence de modèles et d'approches de programmes robustes conçus pour prévenir et répondre aux risques liés à la protection de l'enfance et aux mécanismes d'adaptation négatifs associés à l'insécurité alimentaire demeure une lacune importante dans la programmation intégrée PE-SA. L'insécurité alimentaire pousse souvent les familles et les enfants à adopter des stratégies d'adaptation néfastes, telles que le travail des enfants, le mariage d'enfants, les rapports sexuels transactionnels ou le retrait des enfants de l'école. Ces réponses, bien que visant à gérer les pressions économiques immédiates, exposent les enfants à de graves risques pour leur protection et à des préjudices à long terme. Malgré ce lien évident, il existe un manque d'approches programmatiques bien documentées et testées qui permettent de résoudre directement ces problèmes connexes. Les programmes actuels ont tendance à traiter les risques pour la PE et l'insécurité



Enseignements tirés relatifs à la programmation intégrée de la PE et de la SA dans le cadre de l'action humanitaire

alimentaire comme des problèmes distincts, manquant ainsi des opportunités d'élaborer des interventions holistiques qui s'attaquent aux causes profondes des deux secteurs. Par exemple, bien que les programmes de SA apportent une aide immédiate sous forme d'assistance alimentaire ou de transferts monétaires, ils omettent souvent d'inclure des mesures complémentaires telles que le soutien psychosocial ou les programmes axés sur la parentalité positive pour atténuer les risques pour la protection associés au stress économique. Par ailleurs, les programmes de PE intègrent rarement les composantes permettant de lutter contre l'insécurité alimentaire, même lorsque celle-ci constitue un facteur déterminant des risques qu'ils visent à combattre.

Pour combler cette lacune, il est urgent de concevoir, d'expérimenter et de documenter des modèles de programmes intégrés qui lient clairement les interventions de PE et de SA. Ces modèles devraient inclure des stratégies de prévention, telles que le soutien aux moyens de subsistance et l'éducation, afin de réduire la probabilité de mécanismes d'adaptation néfastes, ainsi que des mécanismes de réponse, tels que la gestion de cas et les orientations vers les services appropriés, pour accompagner les enfants et les familles déjà exposés à des risques.

Manque de compréhension de la manière dont les interventions contribuent à résoudre un problème

Il est primordial de définir les problèmes et les résultats communs lors de l'élaboration d'une programmation intégrée PE-SA, mais cette étape est souvent entravée par une compréhension floue de la manière dont les interventions contribuent à résoudre des problèmes complexes et interconnectés. Les professionnels des deux secteurs ont souvent des difficultés à formuler clairement les problèmes spécifiques qu'ils cherchent à résoudre de manière collaborative, ainsi que les résultats qu'ils espèrent atteindre. Ce manque de clarté peut conduire à la sélection d'interventions spécifiques à un secteur ou qui ne sont pas alignées avec les objectifs plus larges de la programmation intégrée. Par conséquent, les programmes risquent de ne pas traiter les causes profondes des risques pour la protection de l'enfance liés à l'insécurité alimentaire ou de ne pas parvenir à un impact significatif et durable.

Pour résoudre ce problème, l'élaboration d'une Théorie du changement (TdC) et d'un arbre à problèmes/solutions peut fournir une approche structurée pour garantir que les interventions sont pertinentes et efficaces. La Théorie du changement (TdC) décrit les voies causales des problèmes identifiés jusqu'aux résultats souhaités, rendant explicite la logique derrière la conception du programme. De même, un arbre à problèmes/solutions permet de décomposer les problèmes complexes en composants gérables, permettant aux professionnels d'identifier les risques communs et de définir des interventions qui répondent simultanément aux besoins de PE et de SA. Ces outils facilitent la sélection des activités de manière plus stratégique et garantissent que la programmation va au-delà des réponses sectorielles isolées.

Le processus de définition des problèmes et des résultats communs exige également que les professionnels sortent du cloisonnement de leur domaine et adoptent une perspective holistique. En reconnaissant l'interdépendance des problèmes liés à la PE et la SA, les équipes peuvent éviter de tomber dans le piège qui consiste à considérer chaque problème à travers le prisme de leur secteur uniquement, un phénomène reflété par le dicton « Quand vous n'avez pour seul outil qu'un marteau, tous vos problèmes ressemblent à des clous ». La programmation intégrée doit plutôt s'appuyer sur une boîte à outils diversifiée, en tirant parti d'interventions complémentaires qui répondent

aux réalités complexes auxquelles sont confrontés les enfants et les familles dans les situations de crise. Cette approche garantit que les programmes sont non seulement adaptés aux problèmes identifiés, mais également efficaces pour produire un changement durable.

Les stratégies de ciblage se différencient en fonction des unités d'analyse

L'un des problèmes majeurs dans l'élaboration d'une programmation intégrée PE-SA est la divergence des stratégies de ciblage entre les deux secteurs. Les programmes de protection de l'enfance se concentrent généralement sur les enfants individuellement, en identifiant les risques et vulnérabilités spécifiques, tels que la violence, les abus, l'exploitation ou la négligence. À l'inverse, les interventions en matière de SA ciblent généralement des ménages entiers, dans le but de garantir la disponibilité et l'accès à la nourriture pour l'ensemble du foyer. Cette différence en ce qui concerne l'unité d'analyse donne souvent lieu à des approches fragmentées, dans lesquelles certaines personnes vulnérables, notamment les enfants, peuvent être négligées. Le manque de coordination entre les secteurs concernant l'élaboration de critères de ciblage communs aggrave ce problème.

Les principaux enseignements tirés de ce processus soulignent l'importance de combiner les approches pour répondre aux besoins des ménages et des individus. La programmation intégrée devrait cibler les familles avec des interventions en matière de sécurité alimentaire, tout en identifiant et en traitant simultanément les risques spécifiques auxquels sont confrontés les enfants au sein de ces familles. Il est essentiel d'établir les chevauchements géographiques comme base de référence, parallèlement au développement de critères communs de vulnérabilité et de ciblage pendant la phase de proposition. Par exemple, l'utilisation d'outils tels que les classifications IPC/PE pour le ciblage géographique tout en intégrant des critères de vulnérabilité au niveau individuel, tels que les risques liés au travail des enfants ou au mariage d'enfants, peut contribuer à garantir qu'aucun enfant vulnérable ne soit laissé de côté.

La collaboration entre les acteurs de la PE et de la SA est essentielle pour cette approche. Cependant, les pratiques actuelles révèlent que les professionnels de la PE et de la SA travaillent souvent en vase clos, ayant une connaissance limitée des méthodes de ciblage de chacun. Pour combler cette lacune, il est essentiel de partager les informations entre les secteurs, de mener des exercices de ciblage conjoints et de mobiliser les acteurs locaux. Les acteurs locaux, tels que les dirigeants communautaires et les organisations locales, disposent d'informations précieuses sur les vulnérabilités au niveau des ménages et des individus. Leur implication peut améliorer l'inclusivité et la pertinence des stratégies de ciblage.

De plus, le processus de ciblage doit respecter les principes d'inclusion, la prise de décision fondée sur des données probantes et l'approbation de la communauté pour garantir que les programmes sont à la fois efficaces et adaptés au contexte. Bien que l'intégration de stratégies ajoute de la complexité, elle permet également de maximiser l'impact du programme. Une coordination renforcée, complétée par des cadres de ciblage rationalisés et sensibles au contexte, permettra aux programmes PE-SA de répondre à l'ensemble des besoins auxquels sont confrontés les enfants et leurs familles dans les contextes d'insécurité alimentaire. Grâce à des ateliers conjoints, des séances de planification intégrée et une utilisation collaborative des outils, les professionnels peuvent établir une compréhension commune et garantir l'efficacité de la programmation intégrée.



Les conditions de réalisation ne sont pas toujours remplies

La mise en œuvre efficace des programmes intégrés PE-SA nécessite un examen attentif des conditions dans lesquelles ils sont lancés et de l'expertise impliquée dans leur mise en œuvre. Les conditions de lancement des programmes intégrés varient considérablement en fonction des caractéristiques des crises, qu'elles soient à évolution lente ou à évolution rapide. Dans les situations d'urgence à évolution rapide, la priorité consiste à répondre aux besoins immédiats, le temps et les ressources risquant de ne pas être disponibles pour élaborer des approches intégrées. Dans ces contextes, l'intégration ne semble pas encore envisageable, et il est recommandé de se contenter d'assurer la transversalité systématique et l'alignement des réponses en matière de PE et de SA. À l'inverse, lors des crises à évolution lente, la planification, l'évaluation et le renforcement des capacités de manière conjointe sont généralement plus réalisables, ce qui permet de concevoir des interventions intégrées plus complètes et plus durables. La reconnaissance de ces différences contextuelles est essentielle à la réalisation et à la portée de la programmation intégrée.

Un autre enseignement majeur concerne l'importance de mettre en œuvre des interventions de qualité appuyées par l'expertise PE-SA appropriée. Pour que la programmation intégrée soit efficace, il est essentiel de reconnaître et de tirer parti de l'expertise unique des professionnels de la PE et de la SA pour résoudre les problèmes communs. Cela nécessite d'impliquer les membres du personnel spécialisés qui comprennent les risques et les opportunités communs à la PE et la SA, ainsi que de promouvoir la collaboration entre les acteurs des deux secteurs. La constitution d'équipes multidisciplinaires, la mise en place de formations intersectorielles et l'implication d'experts locaux connaissant bien le contexte sont essentielles pour garantir que les interventions soient à la fois pertinentes et efficaces.

Prochaines étapes

La boîte à outils permet de résoudre les problèmes mentionnés en proposant des modèles de Théorie du changement, des conseils de ciblage et des listes de contrôle pour la mise en œuvre, mettant à la disposition des professionnels des outils pour définir les résultats communs, aligner les stratégies de ciblage et garantir que les programmes sont à la fois sûrs et accessibles aux enfants. Ces ressources préparent le terrain pour une intégration plus efficace des interventions en matière de PE et de SA. Toutefois, la solution nécessite des efforts supplémentaires pour élaborer et tester des modèles de programmes spécifiques au contexte. Cela implique de mener des évaluations au niveau individuel dans le cadre des interventions en matière de sécurité alimentaire, une approche que certaines organisations explorent déjà, pour permettre une meilleure ventilation des besoins et garantir que ceux des enfants vulnérables sont correctement pris en compte.

De plus, il est essentiel de tester les outils fournis dans la boîte à outils et d'intégrer les enseignements dans ses futures versions. En tant que document dynamique, la boîte à outils est conçue pour évoluer avec la pratique, en intégrant les retours d'information et les nouvelles données afin de renforcer son utilité. Il sera essentiel d'élargir les compétences et de tirer les enseignements des phases de mise à l'essai et de mise en œuvre pour développer une base de connaissances solide et affiner les outils afin de répondre efficacement à différents contextes. Ces mesures contribueront à combler les lacunes actuelles, telles que le manque de stratégies de ciblage conjointes spécifiques au contexte et la faible quantité de données probantes sur l'efficacité des interventions intégrées PE-SA dans différents contextes.

Données probantes et apprentissage

Le lien entre la protection de l'enfance et l'augmentation de l'insécurité alimentaire est peu étudié

Actuellement, la plupart des données disponibles mettent en évidence comment l'insécurité alimentaire exacerbe les risques pour la protection de l'enfance, en s'appuyant sur des exemples bien documentés démontrant que les difficultés économiques et l'accès insuffisant à la nourriture peuvent conduire à des mécanismes d'adaptation négatifs tels que le travail des enfants, le mariage d'enfants et l'abandon scolaire. Ces conclusions ont considérablement amélioré notre compréhension des impacts directs et indirects de l'insécurité alimentaire sur la sécurité et le bien-être des enfants, permettant des interventions ciblées pour atténuer ces risques. Cependant, la relation inverse, c'est-à-dire la manière dont les risques et les vulnérabilités en matière de protection de l'enfance influencent les résultats liés à la sécurité alimentaire, reste très peu étudiée.

Les enfants confrontés à des risques pour leur protection, tels que les abus, la négligence ou l'exploitation, se trouvent souvent dans des environnements qui compromettent leur accès à une nutrition et à des moyens de subsistance adéquats. Par exemple, les enfants retirés de l'école en raison de violences ou d'exploitation peuvent perdre l'accès aux programmes d'alimentation scolaire, qui constituent une source essentielle de nutrition dans de nombreuses communautés. De même, les ménages dirigés par des enfants, qui existent fréquemment dans des contextes fragiles en raison d'un déplacement ou d'une séparation familiale, peuvent manquer de ressources ou ne pas bénéficier des systèmes de soutien social nécessaires pour garantir un accès constant à la nourriture. Cette dynamique suggère une relation bidirectionnelle entre la PE et la SA, lorsque les vulnérabilités dans un domaine peuvent exacerber les problèmes dans l'autre, créant ainsi un schéma cyclique de risque.

Il est essentiel d'élargir l'étude pour mieux comprendre cette relation inverse afin de développer une programmation PE-SA véritablement intégrée. Les efforts futurs devraient s'attacher à documenter comment les risques pour la protection impactent la sécurité alimentaire des enfants, identifier les points d'intervention qui traitent de ces interconnexions et concevoir des programmes qui mettent fin à ce cycle de manière efficace.

Données limitées aux niveaux national et sous-national

Cependant, bien qu'il existe un nombre croissant de données au niveau mondial démontrant les liens entre l'insécurité alimentaire et les risques pour la protection de l'enfance, un manque important d'études contextuelles qui examinent comment ces dynamiques se manifestent au niveau national ou communautaire subsite. Les données mondiales permettent souvent de mieux comprendre les tendances, par exemple la manière dont les difficultés économiques augmentent la probabilité de mécanismes d'adaptation négatifs, mais elles n'ont pas la granularité nécessaire pour éclairer la programmation dans des contextes spécifiques. Par exemple, la manière dont l'insécurité alimentaire favorise le travail des enfants peut être considérablement différente entre une zone rurale touchée par un conflit et les bidonvilles urbains. De même, les facteurs culturels, sociaux et économiques qui sont à l'origine de ces liens peuvent varier de manière importante, influençant à la fois la nature des risques et l'efficacité des interventions potentielles.

Ce manque de données localisées limite la capacité des professionnels à concevoir des programmes adaptés aux besoins et aux vulnérabilités uniques des enfants dans des contextes spécifiques. Cela crée également des difficultés en matière de plaidoyer, car les décideurs ont souvent besoin de données spécifiques au contexte pour prioriser les financements et le soutien aux initiatives intégrées PE-SA. Pour y remédier, il est urgent de mener des études à l'échelle nationale et communautaire qui explorent l'interaction entre l'insécurité alimentaire et les risques liés à la protection de l'enfance dans différents contextes. Ces études devraient mettre en évidence les facteurs localisés de vulnérabilité, identifier les facteurs de protection et évaluer l'efficacité des interventions intégrées.

Portfolio limité de mises en œuvre de programmes intégrés PE-SA

Le manque d'exemples documentés de programmation intégrée PE-SA, comme mentionnés ci-dessus, met en lumière une lacune majeure à la fois au niveau de la pratique et des enseignements. Même si, comme nous l'avons déjà dit, l'interdépendance de la PE et de la SA est de plus en plus reconnue, le portfolio de programmes qui intègrent volontairement et efficacement les deux secteurs reste limité. Cette lacune reflète non seulement le manque de mise en œuvre de tels programmes, mais aussi un manque de documentation et de diffusion systématique des enseignements tirés des initiatives existantes. En l'absence d'exemples concrets, les professionnels et les décideurs politiques ne disposent pas des directives pratiques nécessaires pour concevoir et mettre en œuvre des interventions intégrées PE-SA adaptées à différents contextes.

Comme indiqué précédemment, les données mondiales soulignent la manière dont l'insécurité alimentaire entraîne des risques pour la protection de l'enfance, mais peu de données décrivent comment une programmation intégrée peut atténuer ces risques de manière efficace. Il existe encore moins de documentation sur la manière dont les risques liés à la protection de l'enfance impactent la sécurité alimentaire, comme souligné dans les sections précédentes. L'absence d'études spécifiques à chaque pays et à chaque contexte complique encore davantage le problème, de sorte qu'un vide majeur subsiste en ce qui concerne la compréhension de ce qui fonctionne, pour qui et dans quelles conditions.

De plus, les exemples existants ne parviennent souvent pas à saisir les complexités opérationnelles et les enseignements pratiques qui pourraient guider la programmation future. Par exemple, les approches intégrées nécessitent des stratégies de ciblage harmonisées, des définitions de problèmes communes et une solide Théorie du changement, des éléments qui sont souvent peu développés dans les programmes sectoriels autonomes. La boîte à outils PE-SA, ainsi que ses modèles, ses directives et ses cadres, constitue une étape importante pour combler cette lacune, mais son utilité dépend des mises à l'essai lors de la mise en œuvre, de l'adaptation et des retours d'information pour affiner son application.

À l'avenir, il sera essentiel de prioriser la mise en œuvre et la documentation des programmes intégrés PE-SA dans différents contextes. Le fait de recueillir les données sur les problèmes opérationnels, les succès et l'interaction entre les interventions en matière de protection de l'enfance et de sécurité alimentaire enrichira non seulement la base de données probantes, mais fournira également une feuille de route pour l'évolution des modèles efficaces.

Nécessité d'un plaidoyer plus poussé pour obtenir une adhésion stratégique et politique

Le plaidoyer et l'adhésion politique sont essentiels pour la progression de la programmation intégrée PE-SA, mais ils restent peu développés dans de nombreux contextes. Les principaux décideurs et acteurs n'ont souvent pas conscience des interconnexions profondes entre la PE et la SA, ce qui se traduit par des réponses fragmentées et des occasions manquées de résoudre des problèmes communs de manière holistique. Des actions de plaidoyer sont nécessaires pour sensibiliser les décideurs politiques, les donateurs et les professionnels aux avantages de la programmation intégrée, non seulement en tant qu'approche conceptuelle, mais aussi en tant que stratégie pratique fondée sur des données probantes pour améliorer les résultats pour les enfants et les familles.

La programmation intégrée PE-SA nécessite une collaboration intersectorielle, ce qui est difficile à réaliser sans un soutien politique fort. Le plaidoyer doit viser à renforcer la compréhension des deux secteurs de la manière dont l'insécurité alimentaire exacerbe les risques pour la PE, tels que le travail des enfants ou le mariage d'enfants, et la mesure dans laquelle les vulnérabilités en matière de PE peuvent, à leur tour, compromettre la sécurité alimentaire des ménages et affecter l'état nutritionnel et la sécurité alimentaire des individus, en tenant compte de la dynamique au sein des ménages. La mise en évidence de ces interconnexions peut encourager les décideurs à prioriser les financements et le soutien politique des approches intégrées, en veillant à ce que les deux secteurs disposent des ressources nécessaires et soient alignés pour répondre aux besoins complexes des populations touchées.

L'adhésion politique implique également de plaider en faveur de changements dans les cadres politiques et les directives opérationnelles pour institutionnaliser l'intégration. Cela implique de revoir les stratégies sectorielles pour intégrer les liens entre la PE et la SA, de promouvoir les mécanismes de planification et d'évaluation conjoints et de s'assurer que les sources de

financement motivent la collaboration plutôt que la concurrence entre les secteurs. Le plaidoyer doit mettre l'accent sur la rentabilité et la durabilité de la programmation intégrée, en démontrant comment elle peut permettre de mobiliser des ressources de manière plus efficace et plus efficiente.

Enfin, le plaidoyer doit s'étendre au niveau communautaire, car les dirigeants et les acteurs locaux y jouent un rôle essentiel dans le soutien des interventions intégrées. Leur participation aux discussions sur la valeur de la programmation PE-SA peut contribuer à renforcer le soutien local et à assurer la durabilité des approches intégrées.

Prochaines étapes

La boîte à outils comprend des modèles d'études de cas destinés à aider les professionnels à documenter et à partager leurs expériences sur la programmation intégrée PE-SA. En encourageant la documentation systématique pendant la phase de mise à l'essai, la boîte à outils vise à développer un solide portfolio d'enseignements qui peuvent guider les futures initiatives de programmation et de plaidoyer. Ces expériences documentées serviront de fondement à l'analyse de ce qui fonctionne, dans quelles conditions et pour qui, contribuant ainsi à une base de données croissantes pour des approches intégrées. Toutefois, des efforts supplémentaires sont nécessaires pour garantir que ces enseignements soient non seulement recueillis, mais également systématiquement compilés, analysés et diffusés afin d'éclairer les pratiques et les politiques.

De plus, il reste essentiel d'expérimenter de nouvelles approches pour explorer des moyens innovants de gérer les liens complexes entre la PE et la SA. Ces approches pilotes devraient se concentrer sur la mise à l'essai des outils de la boîte à outils dans différents contextes et sur leur perfectionnement en fonction des retours d'information sur leur utilisation concrète. Parallèlement, il est important de déployer des efforts pour impliquer les décideurs et renforcer l'adhésion politique à une programmation intégrée.

Conclusion

En conclusion, l'élaboration de la boîte à outils PE-SA est un grand pas pour combler le fossé entre les programmes de protection de l'enfance et les programmes de sécurité alimentaire, gérer leurs risques interconnectés et favoriser une approche plus holistique des interventions humanitaires et de développement. Bien que des progrès significatifs aient été réalisés, ce processus a également accentué la nécessité d'une collaboration, d'un apprentissage et d'une adaptation continus. Les problèmes tels que le manque de modèles de programmes intégrés, la collaboration intersectorielle limitée et les lacunes en matière de données probantes soulignent la complexité de l'intégration des initiatives axées sur la PE et la SA. Cependant, ils donnent également l'occasion d'innover, de mettre à l'essai de nouvelles approches et de documenter systématiquement les enseignements tirés.

La boîte à outils constitue non seulement une ressource pour les professionnels, mais sert également de catalyseur pour développer une base de données et de plaidoyer plus solide en faveur d'une programmation intégrée. Dorénavant, il est essentiel d'impliquer les parties prenantes à tous les niveaux, de favoriser l'adhésion politique et d'investir dans le renforcement des capacités et dans des solutions adaptées au contexte. L'objectif reste clair : s'assurer que les enfants et les familles touchés par les crises sont protégés, bénéficient de la sécurité alimentaire et sont soutenus de manière durable et transformatrice.

Cartographie des cadres, politiques et stratégies existants en matière de PE et de SA

Objectif : renforcer/améliorer la collaboration entre les secteurs de la PE et de la SA

Outils	Niveau/Portée	Description relative à la PE et la SA	Lacunes/difficultés	Opportunités
SMPE	Mondial	Définit l'intégration des interventions PE-SA dans des contextes limités.	Directives opérationnelles limitées.	S'appuyer sur la boîte à outils PE-SA pour créer des outils pratiques qui décrivent les moyens de mise en œuvre pour l'intégration.
Politique d'aide alimentaire humanitaire de la DG ECHO	Organisations	Décrit l'approche de l'Union européenne pour faire face aux crises alimentaires.	Référence très marginale à la protection, aucune mention spécifique de PE.	Préconiser l'inclusion d'une partie sur la prise en compte des liens entre la protection de l'enfance et la sécurité alimentaire.
Cadre stratégique mondial pour la sécurité alimentaire et la nutrition (global strategic framework, GSF)	Mondial	Cadre de haut niveau pour les stratégies en matière de SA	Aucune intégration claire de la PE	Utiliser comme plateforme de plaidoyer pour intégrer les composants de la PE dans les stratégies de SA, en se concentrant sur les vulnérabilités communes.
INSPIRE : Sept stratégies pour mettre fin à la violence à l'encontre des enfants	Mondial	Ensemble de stratégies techniques fondées sur des données probantes visant à réduire la violence contre les enfants.	Aucune référence claire à la SA	Promouvoir l'ajout de considérations relatives à la sécurité alimentaire, notamment dans les contextes d'insécurité alimentaire ayant un impact sur les risques de violence.
Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire (IPC)	Certains pays, possibilité d'une portée mondiale	Échelle de classification normalisée de la gravité de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition	Aucune référence à la PE	Les résultats de la classification peuvent être partagés avec les acteurs de la PE afin d'améliorer les évaluations des risques et la coordination des interventions. Préconiser l'évaluation individuelle de la sécurité alimentaire.
Principes directeurs inter-agences relatifs aux enfants non accompagnés ou séparés de leur famille	Mondial	Stratégies globales pour prévenir la séparation des familles et répondre aux cas d'enfants non accompagnés et séparés	Absence de prise en compte de la SA.	Intégrer les considérations relatives à la SA, en particulier dans les scénarios d'intervention d'urgence impliquant des enfants séparés.
Normes de Sphere	Mondial	Tiennent compte de la PE et de la SA de manière cloisonnée.	Manque de directives pratiques pour l'intégration.	Élaborer des parties présentant des directives relatives à l'intégration pour les futures révisions de Sphere afin de mettre l'accent sur les liens entre la PE et la SA.
Politique de protection de l'enfance du HCR	Mondial	Engagements pour protéger les enfants déplacés de force et apatrides.	Absence de prise en compte spécifique de la SA	Inclure des dispositions explicites relatives à la SA dans les politiques ciblant les populations déplacées.
Stratégie de protection de l'enfance de l'UNICEF	Organisations	Stratégie complète en matière de PE, mais absence de prise en compte de la SA.	Référence minimale à la sécurité alimentaire.	Tirer parti de la portée mondiale de l'UNICEF pour expérimenter une programmation intégrée PE-SA et intégrer systématiquement les liens avec la SA dans les futures mises à jour.
Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant (CDE)	Mondial	Accord international juridiquement contraignant qui définit les droits civils, politiques, économiques, sociaux et culturels des enfants	Ne concerne pas directement la SA.	Préconiser l'intégration des principes de la CDE par les acteurs de la SA dans leurs programmes afin de défendre les droits des enfants à la nourriture et à la protection.
Objectifs de développement durable des Nations Unies (ODD)	Mondial	Cadre global pour le développement mondial	Aucun objectif spécifique lié à la protection de l'enfance	Aligner les interventions PE et SA sur les objectifs des ODD pour améliorer la collaboration intersectorielle et la mesure commune des résultats.
Guide de transversalité systématique du PAM	Organisations	Se concentre sur la SA avec une intégration minimale de la PE	Des mesures limitées de protection spécifiques aux enfants sont incluses.	Mettre à jour les directives pour inclure des composants solides en matière de PE, en s'appuyant sur les ressources de la boîte à outils PE-SA pour les actions visant la transversalité systématique.



Cette publication a été réalisée avec le soutien financier de l'Aide humanitaire allemande. Son contenu relève de la seule responsabilité de Joining Forces et ne reflète pas nécessairement les opinions de l'Aide humanitaire allemande.

